# Bienvenue à Bell et Fraser la vie du lac

**Des idées et de bonnes habitudes pour une vie saine et en bon voisinage au bord de l'eau**

Bienvenue dans notre belle communauté où la santé de nos petits lacs fragiles est le summum de nos priorités. Le plaisir de jouir de la compagnie des voisins se place facilement au 2ème rang.

Nous avons préparé ce pamphlet pour vous faire part de suggestions de bonnes habitudes à adopter du point de vue de la santé de nos lacs afin qu'on puisse continuer à jouir de la nage dans des eaux propres et protéger la vie animale et végétale.

Nous vous invitons à consulter le site web de l'Association des lacs Bell et Fraser où vous pourrez trouver plus d'informations locales et municipales <http://www.bellfraser.ca/>

**Règlements municipaux**

Les moteurs sont légalement interdits sur les lacs Bell et Fraser, à l'exception des moteurs électriques. Les canots, kayaks, pédalos, et planches à pagaie sont acceptables.

TOUS les équipements nautiques (bateaux, kayaks et autres) qui ont été dans d'autres plans d'eau doivent être lavés à pression avant d'entrer dans nos lacs pour éviter la contamination par d'autres espèces.

Pour une liste exhaustive des règlements, veuillez consulter le site de la municipalité:

: <http://www.villelapeche.qc.ca/en/municipality/by-laws-and-permits/>

**De bonnes habitudes à adopter**

La plupart d'entre nous apprécions les voisins et la nature qui nous entoure. Nous aimerions votre collaboration pour nous aider à réduire la pollution de l'eau, des rives, de l'air, du bruit et de la lumière. Voici quelques exemples parmi tant d'autres:

**Éclairage qui dérange le voisin.** *Par exemple, une lampe extérieure qui éclaire directement la fenêtre d'un voisin.* Parlez-en avec votre voisin, puis réorientez la lampe ou placez un abat-jour.

**Bruits excessifs** (voir les règlements municipaux) - 23h00 est la limite municipale pour les fêtes bruyantes. Pensez à baisser le volume (radios et haut-parleurs) - le son voyage sur l'eau.

**Feux d'artifice:** dérangent et font peur aux animaux. Les produits chimiques contribuent à l'éclosion des algues bleues et à la pollution de l'air. La plupart de vos voisins vont comprendre si vous les utilisez pour une occasion spéciale comme un anniversaire, la St-Jean ou le 1er juillet, mais des feux d'artifice à répétitions les weekends sont à éviter.

**Fires:** Des feux ne devraient jamais être allumés directement près des rives ou sur la glace en hiver. Les cendres contribuent à la prolifération des algues bleues. Évitez-les ou utilisez des braseros ou foyers extérieurs sur trépied qui recueillent les cendres que vous pourrez disposées dans un endroit éloigné des rives.

Durant des épisodes de temps sec, la municipalité affiche quotidiennement des avertissements sur les interdictions de faire de feux. Veuillez prendre note et suivre les règlements.

|  |  |
| --- | --- |
| **ENCOURAGÉS** | **DÉCONSEILLÉS** |
| Favoriser la croissance des plantes indigènes et des arbres pour protéger les rives | L'usage de fertilisants et herbicides à l'intérieur de la zone de 15 pds du rivage |
| Des produits sans phosphates pour les nettoyants, savons et lave-vaisselles | Jardiner ou faire des trous dans la limite de 15 pds du rivage |
| Feux de camps installés de manière à ce que les cendres n'aillent pas dans le lac | Se laver dans le lac avec n'importe quelle sorte de savon |
| Ne pas mettre de la sciure de bois dans le lac  | Mettre du sable dans le lac |

**Poubelle et recyclage:** s'il vous plaît, utilisez les bacs municipaux disponibles chez les marchands locaux pour éviter les ravages par les animaux sauvages. Ne laissez pas vos déchets en dehors des contenants. Évitez de les jeter sur la route et les sentiers.

**Propriétaires de chien:** veuillez ramasser après qu'ils aient fait leur besoin le long des routes et des sentiers.

**Déterrer les plantes indigènes de la région:** On nous encourage de laisser en place les fougères et plantes indigènes de la région. Souvent les plantes sauvages ne tolèrent pas d'être déplacées et n'aiment pas les conditions dans les jardins.

*Pour rencontrer vos voisins et pour être entendus, venez vous joindre à notre association et participer à nos rencontres pour plus d'information.*